

RHÔNE FORMATION

Une école digitale pour les déconnectés du scolaire



■ Stéphane Galy, Blandine Peillon et Ségolène de Montgolfier. Photo Vincent ROCKEN

Destinée principalement aux collégiens qui ont décroché du système scolaire, Eden School est soutenue par la fondation d'entreprises Emergences.

Une nouvelle école destinée à ceux qui ont décroché du monde scolaire devrait ouvrir ses portes en septembre prochain à Villeurbanne. Quelle différence avec les autres établissements scolaires ? Les jeunes de 14 à 18 ans y apprendront les techniques du codage informatique. Première "école de production" en France dans le domaine du digital, elle vise ainsi à former des adolescents rencontrant des difficultés dans le cadre scolaire, à partir de méthodes pédagogiques adaptées à leur situation.

« Aujourd'hui, les formations autour du digital ne concernent que le post-bac, analyse Ségolène de Montgolfier – qui porte ce projet au nom de la fondation Evolem Citoyen, avec Pierre Mailliet, pour l'agence de communication Insign, et Hélène Ribeiro – or, il existe une vraie appétence de jeunes dans ce secteur. Et pour ceux qui décrochent du système scolaire classique, cette formation constitue un révélateur de talents. On part d'éléments concrets pour apprendre et on acquiert ainsi les fondamentaux, en réussissant à dépasser les difficultés de cha-

cun », poursuit Ségolène de Montgolfier. Cette formation, qui dispense également un enseignement des matières générales en adéquation avec les matières techniques, durera deux ans. Puis les jeunes pourront soit reprendre un cursus plus classique, soit intégrer la vie professionnelle, en tant que développeur digital et mobile. Cet établissement technique privé hors contrat sous statut associatif.

Des frais de scolarité d'environ 800 € par an

« Cette formation est gérée par la Commission nationale des certifications professionnelles, pilotée par le ministère du Travail, et nous travaillons avec l'Éducation nationale », assure Ségolène de Montgolfier. Se refusant d'être une école "élitiste", elle est accompagnée, depuis sa création, par la fondation lyonnaise Emergences via l'un de ses parrains, Stéphane Galy. « Les jeunes travailleront sur des commandes d'entreprises », note ce dernier, également directeur général délégué du campus René-Cassin. Les frais de scolarité s'élèveront à 800 € environ par an, selon le quotient familial des familles. Un appel aux fonds privés est lancé via la fondation mais l'école compte aussi s'appuyer sur le mécénat et une subvention de la Région pour un tiers de son financement.

Vincent Rocken

Émergences en bref

La fondation d'entreprises lyonnaises existe depuis 2010. Sa vocation ? « Accompagner des porteurs de projet qui souhaitent développer leurs initiatives dans le champ du "mieux vivre ensemble", en mettant à leur disposition les compétences nécessaires à la viabilisation de leur démarche. » Aujourd'hui présidée par Blandine Peillon, elle compte 33 fondateurs et revendique une trentaine de porteurs de projets accompagnés, dont 13 actuelle-

RHÔNE

Islam : le Conseil régional du culte musulman condamne l'attentat de Londres

Ce lundi, le Conseil régional du culte musulman (CRCM) Rhône-Alpes a tenu à condamner, à travers un communiqué signé de son président, Benaïssa Chana, l'attentat qui vient de frapper le Royaume-Uni samedi soir.

« Les terroristes cherchent à déstabiliser Londres, ville exemplaire du vivre ensemble, en la frappant à nouveau ce samedi 3 juin, faisant sept morts et une cinquantaine de blessés, parmi lesquels se trouvent des Français. Le CRCM Rhône-Alpes condamne avec la plus grande fermeté cet attentat lâche et barbare. Il exprime ses plus sincères condoléances aux familles des victimes et souhaite un prompt rétablissement aux blessés ». De plus, il appelle « les musulmans de France à élever des prières pendant ce mois sacré pour la sérénité, la sécurité de notre pays et la paix dans le monde entier ».

RHÔNE

Vote par procuration, mode d'emploi

Pour l'heure, les files d'attente sont bien moindres que pour l'élection présidentielle. Les électeurs qui ne pourront pas voter aux législatives des 11 et 18 juin peuvent encore établir une procuration. La demande se fait soit en remplissant un formulaire papier auprès des tribunaux, commissariats, gendarmeries ou consulats, soit directement en ligne. L'établissement de la procuration est possible si le mandant (l'électeur qui donne procuration) et le mandataire (la personne qui votera) sont inscrits dans la même commune, mais pas nécessairement dans le même bureau de vote. Le mandant remplit le formulaire et l'apporte personnellement au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance du domicile ou du lieu de travail. Il sera daté et signé sur place devant l'autorité compétente. Le formulaire Cerfa de demande de vote par procuration peut être téléchargé sur le site internet : www.service-public.fr



19€⁹⁰

REVIVEZ LES GRANDES HEURES DE L'OL A GERLAND L'HISTOIRE D'UN STADE MYTHIQUE

Un magnifique livre de 176 pages
Grand format

Commandez en ligne sur <http://boutique.leprogres.fr>
ou **DÉCOUPEZ ce bulletin et RENVOYEZ-LE** avec votre règlement par chèque à l'ordre du **PROGRES** à l'adresse suivante :

LE PROGRES - La Boutique - 7, boulevard Chanoine-Kir - BP 21550 - 21015 DIJON cedex

Je commande le hors-série OL 2015

J'inscris le montant de ma commande

Quantité x 19,90€ = Total €

Participation aux frais d'envoi + 5,90 €

PLAISIR D'OFFRIR !

Frais de gestion et d'expédition **OFFERTS** à partir de 2 volumes

Total de votre commande €

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville

Tél.

E-mail

Livraison en France métropolitaine
Délai de livraison 5 jours
Sous réserve des stocks disponibles

